

Bulletin n° 98

Droit de la mer



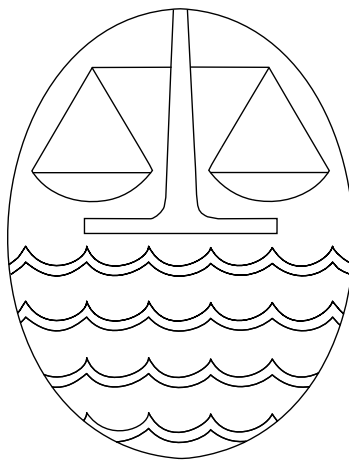
*Division des affaires maritimes
et du droit de la mer
Bureau des affaires juridiques*



Nations Unies

Division des affaires maritimes et du droit de la mer
Bureau des affaires juridiques

Droit *de la mer*



Bulletin n° 98



Nations Unies
New York, 2019

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les textes des traités et les textes législatifs nationaux contenus dans le *Bulletin* sont reproduits tels qu'ils ont été transmis au Secrétariat.

En outre, la publication dans le *Bulletin* d'informations concernant les suites données, en matière de droit de la mer, à des mesures ou des décisions adoptées par des États ne saurait impliquer reconnaissance, de la part de l'Organisation des Nations Unies, de la validité des mesures et décisions en question.

LES INFORMATIONS PUBLIÉES DANS LE PRÉSENT *BULLETIN* PEUVENT ÊTRE REPRODUITES
EN TOUT OU EN PARTIE, MAIS AVEC INDICATION DE SOURCE.

Publication des Nations Unies
eISBN 978-92-1-004280-2
ISSN 1815-9591
eISSN 2521-778X

Copyright © Nations Unies, 2019
Tous droits réservés
Imprimé aux Nations Unies, New York

TABLE DES MATIÈRES

I.	CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER	
	ÉTAT, AU 30 NOVEMBRE 2018, DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER, DE L'ACCORD RELATIF À L'APPLICATION DE LA PARTIE XI DE LA CONVENTION ET DE L'ACCORD AUX FINS DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION RELATIVES À LA CONSERVATION ET À LA GESTION DES STOCKS DE POISSONS DONT LES DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT TANT À L'INTÉRIEUR QU'AU-DELÀ DE ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES (STOCKS CHEVAUCHANTS) ET DES STOCKS DE POISSONS GRANDS MIGRATEURS	
1.	Tableau récapitulatif l'état de la Convention et des accords connexes.....	1
2.	Listes chronologiques des ratifications, adhésions et déclarations de succession concernant la Convention et les accords connexes	
a)	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	11
b)	Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention.....	13
c)	Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention relatives à la conservation et à la gestion des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs	14
II.	INFORMATIONS JURIDIQUES RELATIVES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER	
	TEXTES LÉGISLATIFS NATIONAUX	
	Nouvelle-Zélande : Décret de 2018 sur le plateau continental, 13 août 2018.....	17
III.	COMMUNICATIONS DES ÉTATS	
A.	ESPAGNE : NOTE VERBALE DU 27 JUILLET 2018 ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE L'ESPAGNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	21
B.	ALGÉRIE : NOTE VERBALE DU 25 NOVEMBRE 2018 ADRESSÉE À L'AMBASSADE DU ROYAUME D'ESPAGNE À ALGER PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ALGÉRIE	23
C.	ITALIE : NOTE VERBALE DU 28 NOVEMBRE 2018 ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.....	24
IV.	AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DROIT DE LA MER	
A.	Liste des conciliateurs et des arbitres désignés en vertu de l'article 2 des annexes V et VII de la Convention, au 30 novembre 2018	25
B.	Documents divers de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.....	30

I. CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

ÉTAT, AU 30 NOVEMBRE 2018, DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER, DE L'ACCORD RELATIF À L'APPLICATION DE LA PARTIE XI DE LA CONVENTION ET DE L'ACCORD AUX FINS DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION RELATIVES À LA CONSERVATION ET À LA GESTION DES STOCKS DE POISSONS DONT LES DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT TANT À L'INTÉRIEUR QU'AU-DELÀ DE ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES (STOCKS CHEVAUCHANTS) ET DES STOCKS DE POISSONS GRANDS MIGRATEURS¹

1. Tableau récapitulatif l'état de la Convention et des accords connexes

Ce tableau récapitulatif, établi par la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques, est une synthèse non officielle de la participation à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et aux deux accords connexes. Pour obtenir des informations officielles sur l'état de ces traités, se reporter au site <https://treaties.un.org/>, à la page Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général.

Le symbole indique : i) qu'une déclaration a été faite par l'État lors de la signature, de la ratification ou de l'adhésion, ou à n'importe quel moment par la suite; ou ii) qu'une déclaration a été confirmée lors de la succession. Le double symbole indique que deux déclarations ont été faites par l'État. L'abréviation (cf) indique une confirmation formelle; (a) une adhésion; (s) une succession; (sd) une signature définitive; (p) un consentement à être lié; (ps) une procédure simplifiée. Les noms des États qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies sont en italique; les rangées grises indiquent les États sans littoral.

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)		Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)		Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)	
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
TOTAUX	157	168	79	150	59	89
Afghanistan	18/03/83					
Afrique du Sud	05/12/84	23/12/97	03/10/94	23/12/97		14/08/03(a)
Albanie		23/06/03(a)		23/06/03(p)		
Algérie	10/12/82 <input type="checkbox"/>	11/06/96	29/07/94	11/06/96(p)		
Allemagne		14/10/94(a)	29/07/94	14/10/94	28/08/96	19/12/03

¹ Source : Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général, chapitre XXI (<https://treaties.un.org>, à la rubrique « État des traités déposés auprès du Secrétaire général »). Aux termes des paragraphes 1 et 2 de l'article 308 de la Convention :

« 1. La Convention entre en vigueur douze mois après la date de dépôt du soixantième instrument de ratification ou d'adhésion.

« 2. Pour chaque État qui ratifie la Convention ou y adhère après le dépôt du soixantième instrument de ratification ou d'adhésion, la Convention entre en vigueur le trentième jour qui suit la date de dépôt de l'instrument de ratification ou d'adhésion, sous réserve du paragraphe 1. »

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Andorre									
Angola	10/12/82 ☐	05/12/90	☐		07/09/10(a)				
Antigua-et-Barbuda	07/02/83	02/02/89			03/05/16(a)				
Arabie saoudite	07/12/84	24/04/96	☐		24/04/96(p)				
Argentine	05/10/84 ☐	01/12/95	☐	29/07/94	01/12/95	04/12/95			
Arménie		09/12/02(a)			09/12/02(a)				
Australie	10/12/82	05/10/94	☐	29/07/94	05/10/94	04/12/95	23/12/99		
Autriche	10/12/82	14/07/95	☐	29/07/94	14/07/95	27/06/96	19/12/03	☐	
Azerbaïdjan		16/06/16(a)			16/06/16(a)				
Bahamas	10/12/82	29/07/83		29/07/94	28/07/95(ps)		16/01/97(a)		
Bahrein	10/12/82	30/05/85							
Bangladesh	10/12/82	27/07/01	☐☐		27/07/01(a)	04/12/95	05/11/12		
Barbade	10/12/82	12/10/93		15/11/94	28/07/95(ps)		22/09/00(a)		
Bélarus	10/12/82 ☐	30/08/06	☐		30/08/06(a)				
Belgique	05/12/84 ☐	13/11/98	☐	29/07/94	13/11/98(p)	03/10/96	19/12/03	☐	
Belize	10/12/82	13/08/83			21/10/94(sd)	04/12/95	14/07/05		
Bénin	30/08/83	16/10/97			16/10/97(p)		02/11/17(a)		
Bhoutan	10/12/82								
Bolivie (État plurinational de)	27/11/84 ☐	28/04/95			28/04/95(p)				
Bosnie-Herzégovine		12/01/94(s)							
Botswana	05/12/84	02/05/90			31/01/05(a)				
Brésil	10/12/82 ☐	22/12/88	☐	29/07/94	25/10/07	04/12/95	08/03/00		
Brunéi Darussalam	05/12/84	05/11/96			05/11/96(p)				
Bulgarie	10/12/82	15/05/96	☐		15/05/96(a)		13/12/06(a)	☐	

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année		Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Burkina Faso	10/12/82	25/01/05		30/11/94	25/01/05(p)		15/10/96		
Burundi	10/12/82								
Cabo Verde	10/12/82	10/08/87		29/07/94	23/04/08				
Cambodge	01/07/83								
Cameroun	10/12/82	19/11/85		24/05/95	28/08/02				
Canada	10/12/82	07/11/03		29/07/94	07/11/03		04/12/95	03/08/99	
Chili	10/12/82	25/08/97			25/08/97(a)			11/02/16(a)	
Chine	10/12/82	07/06/96		29/07/94	07/06/96(p)		06/11/96		
Chypre	10/12/82	12/12/88		01/11/94	27/07/95			25/09/02(a)	
Colombie	10/12/82								
Comores	06/12/84	21/06/94							
Congo	10/12/82	09/07/08			09/07/08(p)				
Costa Rica	10/12/82	21/09/92			20/09/01(a)			18/06/01(a)	
Côte d'Ivoire	10/12/82	26/03/84		25/11/94	28/07/95(ps)		24/01/96		
Croatie		05/04/95(s)			05/04/95(p)			10/09/13(a)	
Cuba	10/12/82	15/08/84			17/10/02(a)				
Danemark	10/12/82	16/11/04		29/07/94	16/11/04		27/06/96	19/12/03	
Djibouti	10/12/82	08/10/91							
Dominique	28/03/83	24/10/91							
Égypte	10/12/82	26/08/83		22/03/95			05/12/95		
El Salvador	05/12/84								
Émirats arabes unis	10/12/82								
Équateur		24/09/12(a)			24/09/12(p)			07/12/16(a)	
Érythrée									
Espagne	04/12/84	15/01/97		29/07/94	15/01/97		03/12/96	19/12/03	

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Estonie		26/08/05(a)	☐		26/08/05(a)		07/08/06(a)		☐
Eswatini	18/01/84	24/09/12		12/10/94	24/09/12(p)				
État de Palestine		02/01/15(a)			02/01/15(p)				
États-Unis d'Amérique				29/07/94		04/12/95	21/08/96		☐
Éthiopie	10/12/82								
Ex-République yougoslave de Macédoine		19/08/94(s)			19/08/94(p)				
Fédération de Russie	10/12/82☐	12/03/97	☐		12/03/97(a)	04/12/95	04/08/97		☐
Fidji	10/12/82	10/12/82		29/07/94	28/07/95	04/12/95	12/12/96		
Finlande	10/12/82☐	21/06/96	☐	29/07/94	21/06/96	27/06/96	19/12/03		☐
France	10/12/82☐	11/04/96	☐	29/07/94	11/04/96	04/12/96☐	19/12/03		☐
Gabon	10/12/82	11/03/98	☐	04/04/95	11/03/98(p)	07/10/96			
Gambie	10/12/82	22/05/84							
Géorgie		21/03/96(a)			21/03/96(p)				
Ghana	10/12/82	07/06/83	☐	16/11/94	23/09/16(a)		27/01/17(a)		
Grèce	10/12/82☐	21/07/95	☐	29/07/94	21/07/95	27/06/96	19/12/03		☐
Grenade	10/12/82	25/04/91		14/11/94	28/07/95(ps)				
Guatemala	08/07/83	11/02/97	☐		11/02/97(p)				
Guinée	04/10/84☐	06/09/85		26/08/94	28/07/95(ps)		16/09/05(a)		
Guinée équatoriale	30/01/84	21/07/97	☐		21/07/97(p)				
Guinée-Bissau	10/12/82	25/08/86	☐			04/12/95			
Guyana	10/12/82	16/11/93			25/09/08(a)				
Haiti	10/12/82	31/07/96			31/07/96(p)				
Honduras	10/12/82	05/10/93	☐		28/07/03(a)				
Hongrie	10/12/82	05/02/02	☐		05/02/02(a)		16/05/08(a)		☐

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année		Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Îles Cook	10/12/82	15/02/95			15/02/95(a)		04/12/95	01/04/99(a)	
Îles Marshall		09/08/91(a)						19/03/03	
Îles Salomon	10/12/82	23/06/97			23/06/97(p)			13/02/97(a)	
Inde	10/12/82	29/06/95	☐	29/07/94	29/06/95			19/08/03(a)	☐
Indonésie	10/12/82	03/02/86		29/07/94	02/06/00		04/12/95	28/09/09	
Iran (République islamique d')	10/12/82 ☐							17/04/98(a)	
Iraq	10/12/82 ☐	30/07/85							
Irlande	10/12/82	21/06/96	☐	29/07/94	21/06/96		27/06/96	19/12/03	☐
Islande	10/12/82	21/06/85	☐	29/07/94	28/07/95(ps)		04/12/95	14/02/97	
Israël							04/12/95		
Italie	07/12/84 ☐	13/01/95	☐☐	29/07/94	13/01/95		27/06/96	19/12/03	☐
Jamaïque	10/12/82	21/03/83		29/07/94	28/07/95(ps)		04/12/95		
Japon	07/02/83	20/06/96		29/07/94	20/06/96		19/11/96	07/08/06	
Jordanie		27/11/95(a)			27/11/95(p)				
Kazakhstan									
Kenya	10/12/82	02/03/89			29/07/94(sd)			13/07/04(a)	
Kirghizistan									
Kiribati		24/02/03(a)	☐		24/02/03(p)			15/09/05(a)	
Koweït	10/12/82	02/05/86	☐		02/08/02(a)				
Lesotho	10/12/82	31/05/07			31/05/07(p)				
Lettonie		23/12/04(a)	☐		23/12/04(a)			05/02/07(a)	☐
Liban	07/12/84	05/01/95			05/01/95(p)				
Libéria	10/12/82	25/09/08			25/09/08(p)			16/09/05(a)	
Libye	03/12/84								
Liechtenstein	30/11/84								

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année		Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Lituanie		12/11/03(a)	☐		12/11/03(a)			01/03/07(a)	☐
Luxembourg	05/12/84☐	05/10/00		29/07/94	05/10/00		27/06/96	19/12/03	☐
Madagascar	25/02/83	22/08/01	☐		22/08/01(p)				
Malaisie	10/12/82	14/10/96	☐	02/08/94	14/10/96(p)				
Malawi	07/12/84	28/09/10			28/09/10(p)				
Maldives	10/12/82	07/09/00		10/10/94	07/09/00(p)		08/10/96	30/12/98	
Mali	19/10/83☐	16/07/85							
Malte	10/12/82	20/05/93	☐	29/07/94	26/06/96			11/11/01(a)	☐
Maroc	10/12/82	31/05/07	☐	19/10/94	31/05/07		04/12/95	19/09/12	
Maurice	10/12/82	04/11/94			04/11/94(p)			25/03/97(a)	☐
Mauritanie	10/12/82	17/07/96		02/08/94	17/07/96(p)		21/12/95		
Mexique	10/12/82	18/03/83	☐		10/04/03(a)				
Micronésie (États fédérés de)		29/04/91(a)		10/08/94	06/09/95		04/12/95	23/05/97	
Monaco	10/12/82	20/03/96		30/11/94	20/03/96(p)			09/06/99(a)	
Mongolie	10/12/82	13/08/96		17/08/94	13/08/96(p)				
Monténégro		23/10/06(s)	☐		23/10/06(sd)				
Mozambique	10/12/82	13/03/97			13/03/97(a)			10/12/08(a)	
Myanmar	10/12/82	21/05/96			21/05/96(a)				
Namibie	10/12/82	18/04/83		29/07/94	28/07/95(ps)		19/04/96	08/04/98	
Nauru	10/12/82	23/01/96			23/01/96(p)			10/01/97(a)	
Népal	10/12/82	02/11/98			02/11/98(p)				
Nicaragua	09/12/84☐	03/05/00	☐		03/05/00(p)				
Niger	10/12/82	07/08/13			07/08/13(p)				
Nigéria	10/12/82	14/08/86		25/10/94	28/07/95(ps)			02/11/09(a)	
Nioué	05/12/84	11/10/06			11/10/06(p)		04/12/95	11/10/06	

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Déclaration
Norvège	10/12/82	24/06/96	☐	29/07/94	24/06/96(a)	04/12/95	30/12/96	04/12/95	30/12/96 ☐
Nouvelle-Zélande	10/12/82	19/07/96			19/07/96	04/12/95	18/04/01	04/12/95	18/04/01
Oman	01/07/83 ☐	17/08/89	☐		26/02/97(a)		14/05/08(a)		
Ouganda	10/12/82	09/11/90		09/08/94	28/07/95(ps)	10/10/96		10/10/96	
Ouzbékistan									
Pakistan	10/12/82	26/02/97	☐	10/08/94	26/02/97(p)	15/02/96		15/02/96	
Palaos		30/09/96(a)	☐		30/09/96(p)		26/03/08(a)		26/03/08(a)
Panama	10/12/82	01/07/96	☐		01/07/96(p)		16/12/08(a)		16/12/08(a)
Papouasie- Nouvelle-Guinée	10/12/82	14/01/97			14/01/97(p)	04/12/95	04/06/99	04/12/95	04/06/99
Paraguay	10/12/82	26/09/86		29/07/94	10/07/95				
Pays-Bas	10/12/82	28/06/96	☐	29/07/94	28/06/96	28/06/96 ☐	19/12/03	28/06/96 ☐	19/12/03 ☐
Pérou									
Philippines	10/12/82 ☐	08/05/84	☐	15/11/94	23/07/97	30/08/96	24/09/14	30/08/96	24/09/14
Pologne	10/12/82	13/11/98		29/07/94	13/11/98(p)		14/03/06(a)		14/03/06(a) ☐
Portugal	10/12/82	03/11/97	☐	29/07/94	03/11/97	27/06/96	19/12/03	27/06/96	19/12/03 ☐
Qatar	27/11/84 ☐	09/12/02			09/12/02(p)				
République arabe syrienne									
République centrafricaine	04/12/84								
République de Corée	14/03/83	29/01/96	☐	07/11/94	29/01/96	26/11/96	01/02/08	26/11/96	01/02/08
République de Moldova		06/02/07(a)	☐		06/02/07(p)				
République démocratique du Congo	22/08/83	17/02/89							
République démocratique populaire lao	10/12/82	05/06/98		27/10/94	05/06/98(p)				

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
République dominicaine	10/12/82	10/07/09			10/07/09(p)				
République populaire démocratique de Corée	10/12/82								
République tchèque	22/02/93	21/06/96	☐	16/11/94	21/06/96		19/03/07(a)		☐
République-Unie de Tanzanie	10/12/82	30/09/85	☐	07/10/94	25/06/98				
Roumanie	10/12/82☐	17/12/96	☐		17/12/96(a)		16/07/07(a)		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		25/07/97(a)	☐☐	29/07/94	25/07/97	04/12/95	10/12/01 19/12/03 ²		☐☐
Rwanda	10/12/82								
Saint-Kitts-et-Nevis	07/12/84	07/01/93					23/02/18(a)		
Saint-Marin									
Saint-Siège									
Saint-Vincent-et-les Grenadines	10/12/82	01/10/93	☐				29/10/10(a)		
Sainte-Lucie	10/12/82	27/03/85				12/12/95	09/08/96		
Samoa	28/09/84	14/08/95		07/07/95	14/08/95(p)	04/12/95	25/10/96		
Sao Tomé-et-Principe	13/07/83☐	03/11/87							
Sénégal	10/12/82	25/10/84		09/08/94	25/07/95	04/12/95	30/01/97		
Serbie	³	12/03/01(s)	☐	12/05/95	28/07/95(ps) ⁴				

² Voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 7, disponible à https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-7&chapter=21&clang=_fr.

³ Voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 6, disponible à https://treaties.un.org/pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg3&clang=_fr.

⁴ Voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 6.a, disponible à https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6-a&chapter=21&clang=_fr.

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Seychelles	10/12/82	16/09/91		29/07/94	15/12/94	04/12/96	20/03/98		
Sierra Leone	10/12/82	12/12/94			12/12/94(p)				
Singapour	10/12/82	17/11/94			17/11/94(p)				
Slovaquie	28/05/93	08/05/96		14/11/94	08/05/96		06/11/08(a)		
Slovénie		16/06/95(s)	<input type="checkbox"/>	19/01/95	16/06/95		15/06/06(a)		
Somalie	10/12/82	24/07/89							
Soudan	10/12/82 <input type="checkbox"/>	23/01/85		29/07/94					
Soudan du Sud									
Sri Lanka	10/12/82	19/07/94		29/07/94	28/07/95(ps)	09/10/96	24/10/96		
Suède	10/12/82 <input type="checkbox"/>	25/06/96	<input type="checkbox"/>	29/07/94	25/06/96	27/06/96	19/12/03		<input type="checkbox"/>
Suisse	17/10/84	01/05/09	<input type="checkbox"/>	26/10/94	01/05/09				
Suriname	10/12/82	09/07/98			09/07/98(p)				
Tadjikistan									
Tchad	10/12/82	14/08/09			14/08/09(p)				
Thaïlande	10/12/82	15/05/11	<input type="checkbox"/>		15/05/11(a)		28/04/17(a)		
Timor-Leste		08/01/13(a)	<input type="checkbox"/>		08/01/13(p)				
Togo	10/12/82	16/04/85		03/08/94	28/07/95(ps)				
Tonga		02/08/95(a)			02/08/95(p)	04/12/95	31/07/96		
Trinité-et-Tobago	10/12/82	25/04/86	<input type="checkbox"/>	10/10/94	28/07/95(ps)		13/09/06(a)		
Tunisie	10/12/82	24/04/85	<input type="checkbox"/>	15/05/95	24/05/02				
Turkménistan									
Turquie									
Tuvalu	10/12/82	09/12/02			09/12/02(p)		02/02/09(a)		
Ukraine	10/12/82 <input type="checkbox"/>	26/07/99	<input type="checkbox"/>	28/02/95	26/07/99	04/12/95	27/02/03		
Union européenne	07/12/84 <input type="checkbox"/>	01/04/98(cf)	<input type="checkbox"/>	29/07/94	01/04/98(cf)	27/06/96 <input type="checkbox"/>	19/12/03		<input type="checkbox"/>

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Uruguay	10/12/82	10/12/92		29/07/94	07/08/07	16/01/96	10/09/99		
Vanuatu	10/12/82	10/08/99		29/07/94	10/08/99(p)	23/07/96	15/03/18		
Venezuela (République bolivarienne du)									
Viet Nam	10/12/82	25/07/94			27/04/06(a)				
Yémen	10/12/82	21/07/87			13/10/14(a)				
Zambie	10/12/82	07/03/83		13/10/94	28/07/95(ps)				
Zimbabwe	10/12/82	24/02/93		28/10/94	28/07/95(ps)				
TOTAUX	157	168		79	150	59	89		

2. *Listes chronologiques des ratifications, adhésions et déclarations de succession concernant la Convention et les accords connexes*

a) *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer*

1. Fidji (10 décembre 1982)
2. Zambie (7 mars 1983)
3. Mexique (18 mars 1983)
4. Jamaïque (21 mars 1983)
5. Namibie (18 avril 1983)
6. Ghana (7 juin 1983)
7. Bahamas (29 juillet 1983)
8. Belize (13 août 1983)
9. Égypte (26 août 1983)
10. Côte d'Ivoire (26 mars 1984)
11. Philippines (8 mai 1984)
12. Gambie (22 mai 1984)
13. Cuba (15 août 1984)
14. Sénégal (25 octobre 1984)
15. Soudan (23 janvier 1985)
16. Sainte-Lucie (27 mars 1985)
17. Togo (16 avril 1985)
18. Tunisie (24 avril 1985)
19. Bahreïn (30 mai 1985)
20. Islande (21 juin 1985)
21. Mali (16 juillet 1985)
22. Iraq (30 juillet 1985)
23. Guinée (6 septembre 1985)
24. République-Unie de Tanzanie (30 septembre 1985)
25. Cameroun (19 novembre 1985)
26. Indonésie (3 février 1986)
27. Trinité-et-Tobago (25 avril 1986)
28. Koweït (2 mai 1986)
29. Nigéria (14 août 1986)
30. Guinée-Bissau (25 août 1986)
31. Paraguay (26 septembre 1986)
32. Yémen (21 juillet 1987)
33. Cabo Verde (10 août 1987)
34. Sao Tomé-et-Principe (3 novembre 1987)
35. Chypre (12 décembre 1988)
36. Brésil (22 décembre 1988)
37. Antigua-et-Barbuda (2 février 1989)
38. République démocratique du Congo (17 février 1989)
39. Kenya (2 mars 1989)
40. Somalie (24 juillet 1989)
41. Oman (17 août 1989)
42. Botswana (2 mai 1990)
43. Ouganda (9 novembre 1990)
44. Angola (5 décembre 1990)
45. Grenade (25 avril 1991)
46. Micronésie (États fédérés de) [29 avril 1991]
47. Îles Marshall (9 août 1991)
48. Seychelles (16 septembre 1991)
49. Djibouti (8 octobre 1991)
50. Dominique (24 octobre 1991)
51. Costa Rica (21 septembre 1992)
52. Uruguay (10 décembre 1992)
53. Saint-Kitts-et-Nevis (7 janvier 1993)
54. Zimbabwe (24 février 1993)
55. Malte (20 mai 1993)
56. Saint-Vincent-et-les Grenadines (1^{er} octobre 1993)
57. Honduras (5 octobre 1993)
58. Barbade (12 octobre 1993)
59. Guyana (16 novembre 1993)
60. Bosnie-Herzégovine (12 janvier 1994)
61. Comores (21 juin 1994)
62. Sri Lanka (19 juillet 1994)
63. Viet Nam (25 juillet 1994)
64. Ex-République yougoslave de Macédoine (19 août 1994)
65. Australie (5 octobre 1994)
66. Allemagne (14 octobre 1994)
67. Maurice (4 novembre 1994)
68. Singapour (17 novembre 1994)
69. Sierra Leone (12 décembre 1994)
70. Liban (5 janvier 1995)
71. Italie (13 janvier 1995)
72. Îles Cook (15 février 1995)
73. Croatie (5 avril 1995)
74. Bolivie (État plurinational de) [28 avril 1995]
75. Slovénie (16 juin 1995)
76. Inde (29 juin 1995)
77. Autriche (14 juillet 1995)
78. Grèce (21 juillet 1995)
79. Tonga (2 août 1995)
80. Samoa (14 août 1995)
81. Jordanie (27 novembre 1995)
82. Argentine (1^{er} décembre 1995)
83. Nauru (23 janvier 1996)

84. République de Corée (29 janvier 1996)
85. Monaco (20 mars 1996)
86. Géorgie (21 mars 1996)
87. France (11 avril 1996)
88. Arabie saoudite (24 avril 1996)
89. Slovaquie (8 mai 1996)
90. Bulgarie (15 mai 1996)
91. Myanmar (21 mai 1996)
92. Chine (7 juin 1996)
93. Algérie (11 juin 1996)
94. Japon (20 juin 1996)
95. Finlande (21 juin 1996)
96. Irlande (21 juin 1996)
97. République tchèque (21 juin 1996)
98. Norvège (24 juin 1996)
99. Suède (25 juin 1996)
100. Pays-Bas (28 juin 1996)
101. Panama (1^{er} juillet 1996)
102. Mauritanie (17 juillet 1996)
103. Nouvelle-Zélande (19 juillet 1996)
104. Haïti (31 juillet 1996)
105. Mongolie (13 août 1996)
106. Palaos (30 septembre 1996)
107. Malaisie (14 octobre 1996)
108. Brunéi Darussalam (5 novembre 1996)
109. Roumanie (17 décembre 1996)
110. Papouasie-Nouvelle-Guinée (14 janvier 1997)
111. Espagne (15 janvier 1997)
112. Guatemala (11 février 1997)
113. Pakistan (26 février 1997)
114. Fédération de Russie (12 mars 1997)
115. Mozambique (13 mars 1997)
116. Îles Salomon (23 juin 1997)
117. Guinée équatoriale (21 juillet 1997)
118. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (25 juillet 1997)
119. Chili (25 août 1997)
120. Bénin (16 octobre 1997)
121. Portugal (3 novembre 1997)
122. Afrique du Sud (23 décembre 1997)
123. Gabon (11 mars 1998)
124. Union européenne (1^{er} avril 1998)
125. République démocratique populaire lao (5 juin 1998)
126. Suriname (9 juillet 1998)
127. Népal (2 novembre 1998)
128. Belgique (13 novembre 1998)
129. Pologne (13 novembre 1998)
130. Ukraine (26 juillet 1999)
131. Vanuatu (10 août 1999)
132. Nicaragua (3 mai 2000)
133. Maldives (7 septembre 2000)
134. Luxembourg (5 octobre 2000)
135. Serbie (12 mars 2001)
136. Bangladesh (27 juillet 2001)
137. Madagascar (22 août 2001)
138. Hongrie (5 février 2002)
139. Arménie (9 décembre 2002)
140. Qatar (9 décembre 2002)
141. Tuvalu (9 décembre 2002)
142. Kiribati (24 février 2003)
143. Albanie (23 juin 2003)
144. Canada (7 novembre 2003)
145. Lituanie (12 novembre 2003)
146. Danemark (16 novembre 2004)
147. Lettonie (23 décembre 2004)
148. Burkina Faso (25 janvier 2005)
149. Estonie (26 août 2005)
150. Bélarus (30 août 2006)
151. Nioué (11 octobre 2006)
152. Monténégro (23 octobre 2006)
153. République de Moldova (6 février 2007)
154. Lesotho (31 mai 2007)
155. Maroc (31 mai 2007)
156. Congo (9 juillet 2008)
157. Libéria (25 septembre 2008)
158. Suisse (1^{er} mai 2009)
159. République dominicaine (10 juillet 2009)
160. Tchad (14 août 2009)
161. Malawi (28 septembre 2010)
162. Thaïlande (15 mai 2011)
163. Équateur (24 septembre 2012)
164. Eswatini (24 septembre 2012)
165. Timor-Leste (8 janvier 2013)
166. Niger (7 août 2013)
167. État de Palestine (2 janvier 2015)
168. Azerbaïdjan (16 juin 2016)

b) *Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention*

1. Kenya (29 juillet 1994)
2. Ex-République yougoslave de Macédoine (19 août 1994)
3. Australie (5 octobre 1994)
4. Allemagne (14 octobre 1994)
5. Belize (21 octobre 1994)
6. Maurice (4 novembre 1994)
7. Singapour (17 novembre 1994)
8. Sierra Leone (12 décembre 1994)
9. Seychelles (15 décembre 1994)
10. Liban (5 janvier 1995)
11. Italie (13 janvier 1995)
12. Îles Cook (15 février 1995)
13. Croatie (5 avril 1995)
14. Bolivie (État plurinational de) [28 avril 1995]
15. Slovénie (16 juin 1995)
16. Inde (29 juin 1995)
17. Paraguay (10 juillet 1995)
18. Autriche (14 juillet 1995)
19. Grèce (21 juillet 1995)
20. Sénégal (25 juillet 1995)
21. Chypre (27 juillet 1995)
22. Bahamas (28 juillet 1995)
23. Barbade (28 juillet 1995)
24. Côte d'Ivoire (28 juillet 1995)
25. Fidji (28 juillet 1995)
26. Grenade (28 juillet 1995)
27. Guinée (28 juillet 1995)
28. Islande (28 juillet 1995)
29. Jamaïque (28 juillet 1995)
30. Namibie (28 juillet 1995)
31. Nigéria (28 juillet 1995)
32. Ouganda (28 juillet 1995)
33. Serbie (28 juillet 1995)
34. Sri Lanka (28 juillet 1995)
35. Togo (28 juillet 1995)
36. Trinité-et-Tobago (28 juillet 1995)
37. Zambie (28 juillet 1995)
38. Zimbabwe (28 juillet 1995)
39. Tonga (2 août 1995)
40. Samoa (14 août 1995)
41. Micronésie (États fédérés de) [6 septembre 1995]
42. Jordanie (27 novembre 1995)
43. Argentine (1^{er} décembre 1995)
44. Nauru (23 janvier 1996)
45. République de Corée (29 janvier 1996)
46. Monaco (20 mars 1996)
47. Géorgie (21 mars 1996)
48. France (11 avril 1996)
49. Arabie saoudite (24 avril 1996)
50. Slovaquie (8 mai 1996)
51. Bulgarie (15 mai 1996)
52. Myanmar (21 mai 1996)
53. Chine (7 juin 1996)
54. Algérie (11 juin 1996)
55. Japon (20 juin 1996)
56. Finlande (21 juin 1996)
57. Irlande (21 juin 1996)
58. République tchèque (21 juin 1996)
59. Norvège (24 juin 1996)
60. Suède (25 juin 1996)
61. Malte (26 juin 1996)
62. Pays-Bas (28 juin 1996)
63. Panama (1^{er} juillet 1996)
64. Mauritanie (17 juillet 1996)
65. Nouvelle-Zélande (19 juillet 1996)
66. Haïti (31 juillet 1996)
67. Mongolie (13 août 1996)
68. Palaos (30 septembre 1996)
69. Malaisie (14 octobre 1996)
70. Brunéi Darussalam (5 novembre 1996)
71. Roumanie (17 décembre 1996)
72. Papouasie-Nouvelle-Guinée (14 janvier 1997)
73. Espagne (15 janvier 1997)
74. Guatemala (11 février 1997)
75. Oman (26 février 1997)
76. Pakistan (26 février 1997)
77. Fédération de Russie (12 mars 1997)
78. Mozambique (13 mars 1997)
79. Îles Salomon (23 juin 1997)
80. Guinée équatoriale (21 juillet 1997)
81. Philippines (23 juillet 1997)
82. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (25 juillet 1997)
83. Chili (25 août 1997)
84. Bénin (16 octobre 1997)
85. Portugal (3 novembre 1997)
86. Afrique du Sud (23 décembre 1997)
87. Gabon (11 mars 1998)
88. Union européenne (1^{er} avril 1998)
89. République démocratique populaire lao (5 juin 1998)

- | | |
|--|---|
| 90. République-Unie de Tanzanie (25 juin 1998) | 120. Burkina Faso (25 janvier 2005) |
| 91. Suriname (9 juillet 1998) | 121. Botswana (31 janvier 2005) |
| 92. Népal (2 novembre 1998) | 122. Estonie (26 août 2005) |
| 93. Belgique (13 novembre 1998) | 123. Viet Nam (27 avril 2006) |
| 94. Pologne (13 novembre 1998) | 124. Bélarus (30 août 2006) |
| 95. Ukraine (26 juillet 1999) | 125. Nioué (11 octobre 2006) |
| 96. Vanuatu (10 août 1999) | 126. Monténégro (23 octobre 2006) |
| 97. Nicaragua (3 mai 2000) | 127. République de Moldova (6 février 2007) |
| 98. Indonésie (2 juin 2000) | 128. Lesotho (31 mai 2007) |
| 99. Maldives (7 septembre 2000) | 129. Maroc (31 mai 2007) |
| 100. Luxembourg (5 octobre 2000) | 130. Uruguay (7 août 2007) |
| 101. Bangladesh (27 juillet 2001) | 131. Brésil (25 octobre 2007) |
| 102. Madagascar (22 août 2001) | 132. Cabo Verde (23 avril 2008) |
| 103. Costa Rica (20 septembre 2001) | 133. Congo (9 juillet 2008) |
| 104. Hongrie (5 février 2002) | 134. Guyana (25 septembre 2008) |
| 105. Tunisie (24 mai 2002) | 135. Libéria (25 septembre 2008) |
| 106. Cameroun (28 août 2002) | 136. Suisse (1 ^{er} mai 2009) |
| 107. Koweït (2 août 2002) | 137. République dominicaine (10 juillet 2009) |
| 108. Cuba (17 octobre 2002) | 138. Tchad (14 août 2009) |
| 109. Arménie (9 décembre 2002) | 139. Angola (7 septembre 2010) |
| 110. Qatar (9 décembre 2002) | 140. Malawi (28 septembre 2010) |
| 111. Tuvalu (9 décembre 2002) | 141. Thaïlande (15 mai 2011) |
| 112. Kiribati (24 février 2003) | 142. Équateur (24 septembre 2012) |
| 113. Mexique (10 avril 2003) | 143. Eswatini (24 septembre 2012) |
| 114. Albanie (23 juin 2003) | 144. Timor-Leste (8 janvier 2013) |
| 115. Honduras (28 juillet 2003) | 145. Niger (7 août 2013) |
| 116. Canada (7 novembre 2003) | 146. Yémen (13 octobre 2014) |
| 117. Lituanie (12 novembre 2003) | 147. État de Palestine (2 janvier 2015) |
| 118. Danemark (16 novembre 2004) | 148. Antigua-et-Barbuda (3 mai 2016) |
| 119. Lettonie (23 décembre 2004) | 149. Azerbaïdjan (16 juin 2016) |
| | 150. Ghana (23 septembre 2016) |

c) *Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention relatives à la conservation et à la gestion des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs*

- | | |
|---|--|
| 1. Tonga (31 juillet 1996) | 15. Fédération de Russie (4 août 1997) |
| 2. Sainte-Lucie (9 août 1996) | 16. Seychelles (20 mars 1998) |
| 3. États-Unis d'Amérique (21 août 1996) | 17. Namibie (8 avril 1998) |
| 4. Sri Lanka (24 octobre 1996) | 18. Iran (République islamique d') [17 avril 1998] |
| 5. Samoa (25 octobre 1996) | 19. Maldives (30 décembre 1998) |
| 6. Fidji (12 décembre 1996) | 20. Îles Cook (1 ^{er} avril 1999) |
| 7. Norvège (30 décembre 1996) | 21. Papouasie-Nouvelle-Guinée (4 juin 1999) |
| 8. Nauru (10 janvier 1997) | 22. Monaco (9 juin 1999) |
| 9. Bahamas (16 janvier 1997) | 23. Canada (3 août 1999) |
| 10. Sénégal (30 janvier 1997) | 24. Uruguay (10 septembre 1999) |
| 11. Îles Salomon (13 février 1997) | 25. Australie (23 décembre 1999) |
| 12. Islande (14 février 1997) | 26. Brésil (8 mars 2000) |
| 13. Maurice (25 mars 1997) | 27. Barbade (22 septembre 2000) |
| 14. Micronésie (États fédérés de) [23 mai 1997] | |

28. Nouvelle-Zélande (18 avril 2001)
29. Costa Rica (18 juin 2001)
30. Malte (11 novembre 2001)
31. Royaume-Uni (10 décembre 2001)
[19 décembre 2003]
32. Chypre (25 septembre 2002)
33. Ukraine (27 février 2003)
34. Îles Marshall (19 mars 2003)
35. Afrique du Sud (14 août 2003)
36. Inde (19 août 2003)
37. Union européenne (19 décembre 2003)
38. Allemagne (19 décembre 2003)
39. Autriche (19 décembre 2003)
40. Belgique (19 décembre 2003)
41. Danemark (19 décembre 2003)
42. Espagne (19 décembre 2003)
43. Finlande (19 décembre 2003)
44. France (19 décembre 2003)
45. Grèce (19 décembre 2003)
46. Irlande (19 décembre 2003)
47. Italie (19 décembre 2003)
48. Luxembourg (19 décembre 2003)
49. Pays-Bas (19 décembre 2003)
50. Portugal (19 décembre 2003)
51. Suède (19 décembre 2003)
52. Kenya (13 juillet 2004)
53. Belize (14 juillet 2005)
54. Kiribati (15 septembre 2005)
55. Guinée (16 septembre 2005)
56. Libéria (16 septembre 2005)
57. Pologne (14 mars 2006)
58. Slovénie (15 juin 2006)
59. Estonie (7 août 2006)
60. Japon (7 août 2006)
61. Trinité-et-Tobago (13 septembre 2006)
62. Nioué (11 octobre 2006)
63. Bulgarie (13 décembre 2006)
64. Lettonie (5 février 2007)
65. Lituanie (1^{er} mars 2007)
66. République tchèque (19 mars 2007)
67. Roumanie (16 juillet 2007)
68. République de Corée (1^{er} février 2008)
69. Palaos (26 mars 2008)
70. Oman (14 mai 2008)
71. Hongrie (16 mai 2008)
72. Slovaquie (6 novembre 2008)
73. Mozambique (10 décembre 2008)
74. Panama (16 décembre 2008)
75. Tuvalu (2 février 2009)
76. Indonésie (28 septembre 2009)
77. Nigéria (2 novembre 2009)
78. Saint-Vincent-et-les Grenadines
(29 octobre 2010)
79. Maroc (19 septembre 2012)
80. Bangladesh (5 novembre 2012)
81. Croatie (10 septembre 2013)
82. Philippines (24 septembre 2014)
83. Chili (11 février 2016)
84. Équateur (7 décembre 2016)
85. Ghana (27 janvier 2017)
86. Thaïlande (28 avril 2017)
87. Bénin (2 novembre 2017)
88. Saint-Kitts-et-Nevis (23 février 2018)
89. Vanuatu (15 mars 2018)

II. INFORMATIONS JURIDIQUES RELATIVES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

TEXTES LÉGISLATIFS NATIONAUX

Nouvelle-Zélande

Décret de 2018 sur le plateau continental, 13 août 2018¹

Patsy Reddy, Gouverneure générale

Décret en conseil

Fait à Wellington le 13 août 2018

En présence de son Excellence la Gouverneure générale

Le présent décret est pris en vertu du paragraphe 2 de l'article 2 de la loi de 1964 relative au plateau continental, sur les conseils et avec l'assentiment du Conseil exécutif.

[...]

DÉCRET

1. *Intitulé*

Le présent décret a pour titre « Décret de 2018 sur le plateau continental ».

2. *Entrée en vigueur*

Le présent décret prend effet le 13 septembre 2018.

3. *Interprétation*

Dans le présent décret, les coordonnées géographiques sont exprimées en fonction du repère de référence terrestre international de 2000 élaboré par le Service international de la rotation terrestre et des systèmes de référence à l'époque J2000.

4. *Objet*

Le présent décret vise à fixer les limites extérieures du plateau continental de la Nouvelle-Zélande sur la base des recommandations formulées par la Commission des limites du plateau continental, en application du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

5. *Limites du plateau continental*

Les parties 1 à 7 de l'annexe précisent les limites du plateau continental de la Nouvelle-Zélande.

¹ *Original* : anglais. Transmis par la note verbale n° 10/18/21 du 26 octobre 2018 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les listes des coordonnées géographiques de points ont été déposées auprès du Secrétaire général en application du paragraphe 9 de l'article 76 et du paragraphe 2 de l'article 84 de la Convention (voir la notification zone maritime M.Z.N.140.2018.LOS.Rev du 18 décembre 2018).

ANNEXE

LIMITES DU PLATEAU CONTINENTAL NÉO-ZÉLANDAIS

PARTIE 1. BASSIN SUD-FIDJIEN

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande au nord de l'île du Nord dans le bassin sud-fidjien est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

PARTIE 2. OUEST DES ÎLES KERMADEC

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande au nord de l'île du Nord et à l'ouest des îles Kermadec est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

PARTIE 3. NORD-EST DES ÎLES KERMADEC

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande dans la zone située au nord-est des îles Kermadec est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

PARTIE 4. BASSIN DU PACIFIQUE SUD OCCIDENTAL

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande dans la zone située à l'est du pays est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

PARTIE 5. SUD DE L'ÎLE CAMPBELL

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande dans la zone située au sud de l'île Campbell est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

PARTIE 6. OUEST DES ÎLES AUCKLAND

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande dans la zone située à l'ouest des îles Auckland est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

PARTIE 7. MER DE TASMAN (ENTRE L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE)

La limite du plateau continental de la Nouvelle-Zélande à l'ouest du pays, dans la mer de Tasman, est définie par une série de lignes droites reliant les coordonnées ci-après dans l'ordre indiqué : [...]²

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHAEL WEBSTER

² Les listes des coordonnées géographiques sont disponibles à www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/NZL_2018_Order.pdf.

NOTE EXPLICATIVE

La présente note ne fait pas partie du décret mais vise à en préciser l'effet général.

Le décret ci-dessus, qui entrera en vigueur le 13 septembre 2018, s'intitule « Décret de 2018 sur le plateau continental ».

Il a pour effet de fixer les limites extérieures du plateau continental de la Nouvelle-Zélande sur la base des recommandations formulées par la Commission des limites du plateau continental, en application du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

L'article 76 dispose que les limites fixées par un État côtier sur la base de ces recommandations sont définitives et de caractère obligatoire, mais ne préjuge pas de la question de la délimitation du plateau continental entre des États dont les côtes sont adjacentes ou se font face. Des négociations concernant lesdites limites, notamment avec les Fidji et les Tonga, sont encore en cours.

D'autres limites, convenues par traité entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ont été fixées dans le décret de 2005 sur le plateau continental (Australie).

Toute limite n'ayant fait l'objet d'aucun décret en application du paragraphe 2 de l'article 2 de la loi de 1964 relative au plateau continental se situe au plus éloigné des deux rebords suivants :

- À 200 milles marins des lignes de base à partir desquelles la largeur de la mer territoriale de la Nouvelle-Zélande est mesurée;
- Au rebord externe de la marge continentale de la Nouvelle-Zélande.

III. COMMUNICATIONS DES ÉTATS

A. ESPAGNE

Note verbale du 27 juillet 2018 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies¹

La Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies [...] a l'honneur, par la présente, de transmettre une note verbale datée du 12 juillet 2018, adressée à l'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire en Espagne par le Ministère espagnol des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération, concernant le décret présidentiel n° 18-96 du 2 rajab 1439, correspondant au 20 mars 2018, instituant une zone économique exclusive au large des côtes algériennes.

Le Gouvernement espagnol tient ainsi à faire savoir au Secrétaire général qu'il rejette la liste des coordonnées géographiques de points fixant les limites extérieures de la zone économique exclusive de l'Algérie, telles que contenues dans l'annexe du décret présidentiel n° 18-96 du 2 rajab 1439, correspondant au 20 mars 2018, déposée le 4 avril 2018, et que la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Secrétariat de l'ONU a fait circuler le 17 avril 2018, sous la référence M.Z.N.135.2018.LOS.

Le Gouvernement espagnol ne reconnaît pas la délimitation des espaces maritimes de l'Algérie et de l'Espagne selon ces coordonnées manifestement excessives par rapport à la ligne médiane d'équidistance entre les côtes algériennes et les côtes espagnoles, et se déclare tout à fait disposé à entamer des négociations avec le Gouvernement algérien afin de parvenir à un accord mutuellement satisfaisant sur les limites extérieures de leurs zones économiques exclusives respectives, conformément à l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

[...]

New York, le 27 juillet 2018

NOTE VERBALE

Le Ministère des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération présente ses compliments à l'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire et a l'honneur de se référer au décret présidentiel n° 18-96 du 2 rajab 1439, correspondant au 20 mars 2018, instituant une zone économique exclusive au large des côtes algériennes.

Le Gouvernement espagnol, animé par l'esprit d'amitié et d'entente qui caractérise ses relations avec l'Algérie, tient à exprimer son objection quant à la délimitation de ladite zone, dont des éléments du tracé sont manifestement excessifs par rapport à la ligne médiane d'équidistance entre le territoire algérien et le territoire péninsulaire et insulaire espagnol. Ladite délimitation empiète sur la zone économique exclusive espagnole dans le nord-ouest de la Méditerranée, telle qu'établie par le décret royal 236/2013 du 5 avril 2013.

Le Gouvernement espagnol estime que la ligne d'équidistance entre les lignes de base servant à mesurer la largeur de la mer territoriale est la solution la plus équitable pour délimiter par voie d'accord les zones économiques exclusives entre des États dont les côtes sont adjacentes ou se font face, conformément à l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Par conséquent, il ne reconnaît pas ces coordonnées manifestement excessives par rapport à la ligne médiane d'équidistance entre les côtes algériennes et espagnoles comme délimitation des espaces maritimes des deux États.

¹ Original : espagnol.

Le Gouvernement espagnol, animé par l'esprit d'amitié et d'entente susmentionné, se déclare tout à fait disposé à entamer des négociations avec le Gouvernement algérien afin de parvenir à un accord mutuellement satisfaisant sur les limites extérieures de leurs zones économiques exclusives respectives, comme le prévoient l'article 2 du décret royal 236/2013 et l'article 2 du décret présidentiel n° 18-96, conformément à l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

[...]

Madrid, le 12 juillet 2018

B. ALGÉRIE

Note verbale du 25 novembre 2018 adressée à l'ambassade du Royaume d'Espagne à Alger par le Ministère des affaires étrangères de l'Algérie²

Le Ministère des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire [...] a l'honneur de se référer au dépôt par l'Espagne, le 31 août 2018, auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (notification zone maritime M.Z.N.139.2018.LOS), d'une liste de coordonnées géographiques de points concernant les limites extérieures de la zone économique exclusive espagnole, telles que contenues dans le décret royal 236/2013, portant création de la zone économique exclusive de l'Espagne en Méditerranée nord-occidentale.

Le Gouvernement algérien tient à souligner que la délimitation unilatérale effectuée par l'Espagne n'est pas conforme à la lettre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et n'a pas pris en considération la configuration, les spécificités particulières et les circonstances spéciales de la mer Méditerranée, notamment pour le cas de nos deux pays dont les côtes se font face, ainsi que les règles objectives et principes pertinents du droit international devant régir la délimitation équitable des espaces maritimes entre l'Algérie et l'Espagne, conformément à l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Le Gouvernement algérien exprime son opposition au tracé des limites extérieures de la zone économique exclusive de l'Espagne, dont certaines parties sont largement excessives et créent une zone de chevauchement avec la zone économique exclusive au large des côtes algériennes instituée par le décret présidentiel n° 18-96 du 2 rajab 1439, correspondant au 20 mars 2018. Par conséquent, le Gouvernement algérien ne reconnaît pas les coordonnées figurant dans le décret royal 236/2013, qui chevauchent celles du décret présidentiel n° 18-96 instituant une zone économique exclusive au large des côtes algériennes.

Le Gouvernement algérien, ayant à l'esprit les liens d'amitié et les relations de coopération entre nos deux pays et prenant acte de la note verbale en date du 12 juillet 2018 du Ministère espagnol des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération, fait part de sa totale disponibilité à œuvrer avec le Gouvernement espagnol en vue de parvenir, par la voie du dialogue et de négociations bilatérales, à une solution équitable sur les limites extérieures des zones économiques exclusives de l'Algérie et de l'Espagne, conformément à l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

[...]

² *Original* : français. Transmise par la note verbale n° MPANY/No326/2018 du 28 novembre 2018 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

C. ITALIE

Note verbale du 28 novembre 2018 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies³

La Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies [...] a l'honneur de se référer au décret du Président de la République algérienne n° 18-96 du 2 rajab 1439, correspondant au 20 mars 2018, instituant une zone économique exclusive (ZEE) au large des côtes algériennes (M.Z.N.135.2018.LOS, 17 avril 2018).

À cet égard, la Mission permanente de l'Italie tient à faire état de l'objection de son gouvernement à la délimitation de la zone économique exclusive algérienne, telle qu'elle ressort du décret susmentionné, dans la mesure où cette zone empiète indûment sur certaines zones relevant exclusivement de l'intérêt légitime italien.

Le Gouvernement italien rappelle que, en application de l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la délimitation de la zone économique exclusive est effectuée par voie d'accord, afin d'aboutir à une solution équitable. En attendant la conclusion d'un tel accord, les États concernés font tout leur possible pour conclure des arrangements provisoires de caractère pratique et pour ne pas compromettre ou entraver pendant cette période de transition la conclusion de l'accord définitif.

Le Gouvernement italien est disposé à entreprendre les négociations voulues au titre de l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour parvenir à un accord mutuellement satisfaisant en la matière, comme le prévoit l'article 2 du décret.

Une note verbale de même teneur a été envoyée à l'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire à Rome.

[...]

³ *Original* : anglais.

IV. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DROIT DE LA MER

A. LISTE DES CONCILIEATEURS ET DES ARBITRES DÉSIGNÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DES ANNEXES V ET VII DE LA CONVENTION, AU 30 NOVEMBRE 2018¹

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Afrique du Sud	M. Albertus Jacobus Hoffmann, juge et vice-président du Tribunal international du droit de la mer, arbitre	25 avril 2014
Algérie	M. Boualem Bouguetaia, juge et vice-président du Tribunal international du droit de la mer	23 novembre 2016
Allemagne	Mme Renate Platzoeder, arbitre	25 mars 1996
Argentine	Mme Frida María Armas Pfrifer, conciliatrice et arbitre	28 septembre 2009
	M. Marcelo Gustavo Kohen, professeur, conciliateur et arbitre	4 septembre 2013
	M. Holger Federico Martinsen, ministre, conciliateur et arbitre	4 septembre 2013
	M. Mario J. A. Oyarzábal, ministre, conseiller juridique du Ministère des relations extérieures et du culte de la République argentine et professeur de droit à l'Université de La Plata, conciliateur et arbitre	19 mars 2018
Australie	M. Henry Burmester, QC, ancien procureur général en chef des services du Ministère public australien et ancien chef du Bureau du droit international du département du procureur général, conciliateur et arbitre	19 août 1999, 10 avril 2017
	M. Ivan Shearer, AM, professeur émérite de droit à l'Université de Sydney, professeur adjoint de droit à l'Université d'Australie du Sud, membre désigné par l'Australie à la Cour permanente d'arbitrage, juge ad hoc du Tribunal international du droit de la mer, arbitre	19 août 1999, 10 avril 2017
	Mme Rosalie Balkin, ancienne directrice des affaires juridiques et des relations extérieures, ancienne Secrétaire du Comité juridique et ancienne sous-secrétaire générale de l'Organisation maritime internationale, conciliatrice	10 avril 2017
	M. Bill Campbell, PSM, QC, procureur général du Bureau du droit international du département du procureur général, conciliateur et arbitre	10 avril 2017
	M. Gerhard Hafner, professeur au département du droit international et des relations internationales de l'Université de Vienne, membre de la Cour permanente d'arbitrage (La Haye), conciliateur à la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ancien membre de la Commission du droit international, conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
Autriche	M. Gerhard Loibl, professeur à l'Académie diplomatique de Vienne, conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
	M. Helmut Tichy, ambassadeur, directeur adjoint du Bureau du conseiller juridique du Ministère fédéral autrichien des affaires européennes et internationales, conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
	M. Helmut Türk, ambassadeur, juge du Tribunal international du droit de la mer, membre de la Cour permanente d'arbitrage (La Haye), conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
	M. Erik Franckx, professeur, président du département de droit international et européen de la Vrije Universiteit Brussel, arbitre	1 ^{er} mai 2014
Belgique	M. Philippe Gautier, greffier du Tribunal international du droit de la mer, arbitre	1 ^{er} mai 2014

¹ Source : *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 6 (https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg3&clang=_fr).

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Brésil	M. Walter de Sá Leitão, conciliateur et arbitre	10 septembre 2001
	M. Rodrigo Fernandes More, conciliateur et arbitre	9 février 2018
Chili	M. Helmut Brunner Nöer, conciliateur	18 novembre 1998
	M. Rodrigo Díaz Albónico, conciliateur	18 novembre 1998
	M. Carlos Martínez Sotomayor, conciliateur	18 novembre 1998
	M. Eduardo Vío Grossi, conciliateur	18 novembre 1998
	M. José Miguel Barros Franco, arbitre	18 novembre 1998
	Mme María Teresa Infante Caffi, arbitre	18 novembre 1998
	M. Edmundo Vargas Carreño, arbitre	18 novembre 1998
	M. Fernando Zegers Santa Cruz, arbitre	18 novembre 1998
Chypre	M. Andrew Jacovides, ambassadeur, conciliateur et arbitre	23 février 2007
	Mme Christine G. Hioureas, conciliatrice et arbitre	15 janvier 2016
Costa Rica	M. Carlos Fernando Alvarado Valverde, conciliateur et arbitre	15 mars 2000
Espagne	M. José Antonio de Yturriaga Barberán, ambassadeur itinérant, conciliateur et arbitre	23 juin 1999
	M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo García, ambassadeur itinérant, conciliateur	23 juin 1999
	M. Aurelio Pérez Giralda, chef du Bureau des affaires juridiques internationales du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	23 juin 1999
	M. José Antonio Pastor Ridruejo, juge de la Cour européenne des droits de l'homme, arbitre	23 juin 1999
	M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo García, arbitre	26 mars 2012
	Mme Concepción Escobar Hernández, conciliatrice et arbitre	26 mars 2012
Estonie	Mme Ene Lillipuu, chef du service juridique de l'Administration maritime estonienne, conciliatrice et arbitre	18 décembre 2006
	M. Heiki Lindpere, directeur de l'Institut de droit de l'Université de Tartu, conciliateur et arbitre	18 décembre 2006
Fédération de Russie	M. Vladimir S. Kotliar, arbitre	26 mai 1997
	M. Kamil A. Bekyashev, professeur, arbitre	4 mars 1998
	M. Alexander N. Vylegjanin, directeur du département juridique du Conseil de recherche sur les forces productives de l'Académie des sciences de Russie, arbitre	17 janvier 2003
Finlande	M. Kari Hakapää, professeur, conciliateur et arbitre	25 mai 2001
	M. Martti Koskenniemi, professeur, conciliateur et arbitre	25 mai 2001
	M. Gutav Möller, juge, conciliateur et arbitre	25 mai 2001
	Mme Pekka Vihervuori, juge, conciliatrice et arbitre	25 mai 2001
France	M. Alain Pellet, arbitre	16 décembre 2015
	M. Pierre-Marie Dupuy, arbitre	4 février 1998
	M. Jean-Pierre Queneudec, arbitre	4 février 1998
	M. Laurent Lucchini, arbitre	4 février 1998
Ghana	M. Thomas A. Mensah, juge, conciliateur et arbitre (ancien juge et premier président du Tribunal international du droit de la mer)	30 mai 2013
	M. Martin Tsamenyi, professeur de droit à l'Université de Wollongong (Australie) et directeur du Centre national australien pour les ressources océaniques et la sécurité, conciliateur et arbitre	30 mai 2013

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Guatemala	M. Lesther Antonio Ortega Lemus, ministre conseiller, conciliateur et arbitre	26 mars 2014
Indonésie	M. Hasjim Djalal, professeur, conciliateur et arbitre	3 août 2001
	Mme Etty Roesmaryati Agoes, SH, LLM, conciliatrice et arbitre	3 août 2001
	M. Sudirman Saad, DH, M. Hum, conciliateur et arbitre	3 août 2001
	M. Kresno Bruntoro, SH, LLM, capitaine de corvette, conciliateur et arbitre	3 août 2001
Islande	M. Gudmundur Eiriksson, ambassadeur, conciliateur et arbitre	13 septembre 2013
	M. Tomas H. Heidar, conseiller juridique du Ministère des affaires étrangères, conciliateur et arbitre	13 septembre 2013
Italie	M. Umberto Leanza, professeur, conciliateur et arbitre	21 septembre 1999
	M. Luigi Vittorio Ferraris, ambassadeur, conciliateur	21 septembre 1999
	M. Giuseppe Jacoangeli, ambassadeur, conciliateur	21 septembre 1999
	M. Tullio Scovazzi, professeur, arbitre	21 septembre 1999
	M. Paolo Guido Spinelli, ancien chef du service des affaires juridiques, des différends diplomatiques et des accords internationaux du Ministère italien des affaires étrangères, conciliateur	28 juin 2011
	M. Maurizio Maresca, arbitre	28 juin 2011
	M. Tullio Treves, arbitre	28 juin 2011
Japon	M. Hisashi Owada, juge de la Cour internationale de Justice, arbitre	28 septembre 2000
	M. Nisuke Ando, professeur émérite de l'Université de Kyoto (Japon), arbitre	28 septembre 2000
	M. Shunji Yanai, juge, président du Tribunal international du droit de la mer, conciliateur et arbitre	4 octobre 2013
	M. Masaharu Yanagihara, professeur à l'université ouverte du Japon, conciliateur et arbitre	25 septembre 2017
	M. Shigeki Sakamoto, professeur à l'université Doshisha, arbitre	25 septembre 2017
Liban	M. Joseph Akl, juge du Tribunal international du droit de la mer, arbitre	31 janvier 2014
Madagascar	M. Francis Zafindrandremitamahoaka Marson, arbitre	6 avril 2018
	Mme Leonide Ylenia Randrianarisoa, conciliatrice et arbitre	6 avril 2018
	M. Pablo Ferrara, arbitre	6 avril 2018
	M. Ioannis Konstantinidis, arbitre	6 avril 2018
	M. Jean Baptiste Beresaka, conciliateur	6 avril 2018
	M. Charles Sylvain Rabotoarison, conciliateur	6 avril 2018
	M. Dominique Jean Olivier Rakotozafy, conciliateur	6 avril 2018
Maurice	M. Dheerendra Kumar Dabee, GOSK, SC, solliciteur général, arbitre	5 novembre 2014
	M. Milan J. N. Meetarbhan, GOSK, ambassadeur, représentant permanent de Maurice, arbitre	5 novembre 2014
	Mme Aruna Devi Narain, conseillère parlementaire, arbitre	5 novembre 2014
	M. Philippe Sands, QC, professeur, arbitre	5 novembre 2014
Mexique	M. Alberto Székely Sánchez, ambassadeur, conseiller spécial du Secrétaire aux affaires relatives aux eaux internationales, arbitre	9 décembre 2002
	M. Alonso Gómez Robledo Verduzco, chercheur à l'Institut de recherche juridique de l'Université autonome nationale de Mexico, membre du Comité juridique interaméricain de l'Organisation des États américains, arbitre	9 décembre 2002

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Mexique (suite)	M. Agustín Rodríguez Malpica Esquivel, capitaine de frégate, JN LD DEM, chef du groupe juridique du secrétariat de la Marine, arbitre	9 décembre 2002
	M. Juan Jorge Quiroz Richards, lieutenant de frégate, SJN LD, secrétariat de la Marine, arbitre	9 décembre 2002
	M. José Luis Vallarta Marrón, ambassadeur, ancien Représentant permanent du Mexique auprès de l'Autorité internationale des fonds marins, conciliateur	9 décembre 2002
	M. Alejandro Sobarzo, membre de la délégation nationale auprès de la Cour permanente d'arbitrage, conciliateur	9 décembre 2002
	M. Joel Hernández García, conseiller juridique adjoint du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	9 décembre 2002
	M. Erasmo Lara Cabrera, directeur de droit international III, conseiller juridique du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	9 décembre 2002
Mongolie	M. Rüdiger Wolfrum, professeur, arbitre	22 février 2005
	M. Jean-Pierre Cot, professeur, arbitre	22 février 2005
Norvège	Mme Hilde Indreberg, juge de la Cour suprême, conciliatrice et arbitre	10 août 2017
	M. Henrik Bull, juge de la Cour suprême, conciliateur et arbitre	10 août 2017
	M. Rolf Einar Fife, ambassadeur de Norvège en France, conciliateur et arbitre	10 août 2017
	Mme Margit Tveiten, directrice générale, Ministère norvégien des affaires étrangères, conciliatrice et arbitre	10 août 2017
Pays-Bas	M. E. Hey, arbitre	9 février 1998
	M. A. Soons, professeur, arbitre	9 février 1998
	Mme Liesbeth Lijnzaad, professeure, conseillère juridique du Ministère des affaires étrangères, conciliatrice et arbitre	14 février 2017
	M. Alex Oude Elferink, professeur, directeur de l'Institut néerlandais pour le droit de la mer, arbitre	14 février 2017
	M. René Lefeber, professeur, conseiller juridique adjoint du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	14 février 2017
Pologne	M. Janusz Symonides, conciliateur et arbitre	14 mai 2004
	M. Stanislaw Pawlak, conciliateur et arbitre	14 mai 2004
	Mme Maria Dragun-Gertner, conciliatrice et arbitre	14 mai 2004
Portugal	M. José Manuela Pureza, professeur, conciliateur	5 octobre 2011
	M. João Madureira, conciliateur	5 octobre 2011
	M. Mateus Kowalski, conciliateur	5 octobre 2011
	M. Tiago Pitta e Cunha, conciliateur	5 octobre 2011
	M. Nuno Sérgio Marques Antunes, professeur, arbitre	5 octobre 2011
République de Corée	M. Jin-Hyun Paik, professeur, conciliateur et arbitre	14 février 2013
République tchèque	M. Václav Mikulka, conciliateur et arbitre	27 mars 2014
République-Unie de Tanzanie	M. James Kateka, ambassadeur, juge du Tribunal international du droit de la mer, conciliateur et arbitre	18 septembre 2013
Roumanie	M. Bogdan Aurescu, secrétaire d'État auprès du Ministre des affaires étrangères, membre de la Cour permanente d'arbitrage, arbitre	2 octobre 2009
	M. Cosmin Dinescu, directeur général des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères, arbitre	2 octobre 2009

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Michael Wood, conciliateur et arbitre	2 novembre 2010
	Sir Elihu Lauterpacht, QC, conciliateur et arbitre	19 février 1998 2 novembre 2010
	M. Vaughan Lowe, QC, professeur, conciliateur et arbitre	2 novembre 2010
	M. David Anderson, conciliateur et arbitre	14 septembre 2005 2 novembre 2010
Singapour	M. S. Jayakumar, professeur de droit à l'Université nationale de Singapour, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
	M. Tommy Koh, professeur de droit à l'Université nationale de Singapour, ambassadeur itinérant, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
	M. Chan Sek Keong, juge en chef à la retraite, ancien procureur général, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
	M. Lionel Yee Woon Chin, solliciteur général, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
Slovaquie	M. Marek Smid, département de droit international du Ministère slovaque des affaires étrangères, conciliateur	9 juillet 2004
	M. Peter Tomka, juge de la Cour internationale de Justice, arbitre	9 juillet 2004
Soudan	M. Sayed Shawgi Hussain, arbitre	8 septembre 1995
	M. Ahmed Elmufti, arbitre	8 septembre 1995
	M. Abd Elrahman Elkhalfa, conciliateur	8 septembre 1995
	M. Sayed Eltahir Hamadalla, conciliateur	8 septembre 1995
Sri Lanka	M. M. S. Aziz, PC, conciliateur et arbitre	17 janvier 1996
	M. C. W. Pinto, secrétaire général du Tribunal des différends irano-américains de La Haye, conciliateur et arbitre	17 septembre 2002
Suède	Mme Marie Jacobsson, conseillère juridique principale en droit international du Ministère des affaires étrangères, arbitre	2 juin 2006
	M. Said Mahmoudi, professeur de droit international à l'Université de Stockholm, arbitre	2 juin 2006
Suisse	Mme Laurence Boisson de Chazournes, professeure, arbitre	14 octobre 2014
	M. Andrew Clapham, professeur, arbitre	14 octobre 2014
	M. Lucius Caflisch, professeur, arbitre	14 octobre 2014
	M. Robert Kolb, professeur, arbitre	14 octobre 2014
Thaïlande	M. Kriangsak Kittichaisaree, ambassadeur du Royaume de Thaïlande en Fédération de Russie, conciliateur et arbitre	24 juillet 2017
Trinité-et-Tobago	M. Cecil Bernard, juge de la Cour industrielle de la République de Trinité-et-Tobago, arbitre	17 novembre 2004

**B. DOCUMENTS DIVERS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ET DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

1. A/73/375 : Note verbale du 31 août 2018 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies.
2. A/73/388 : Lettre du 10 septembre 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies.
3. A/73/406 : Lettre du 1^{er} octobre 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies.
4. A/73/601-S/2018/1052 : Lettre du 25 novembre 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies.
5. A/73/605-S/2018/1053 : Lettre du 27 novembre 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies.
6. A/73/619-S/2018/1079 : Lettre du 29 novembre 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

